Certificat de Qualité

Nom du produit:	**SYNERGIE PISTOLET**
Numéro du produit:	**144935B**

Informations relatives au produit	
Numéro statistique de marchandise:	1901 20 00
Pays de fabrication:	Allemagne
Conditionnement:	25 kg sac en papier
Description:	Mélange 100 % prêt à l'emploi pour des pistolets et des baguettes SYNERGIE
Dosage:	100 %
Conservation minimale:	9 mois
Conditions de stockage:	garder en lieu frais et sec dans le conditionnement d'origine fermé
Apparence:	poudre beige clair avec graines de potiron, épeautre complet concassé, seigle complet concassé, graines de tournesol, graines de Chia (Salvia hispanica) et graines de lin

Informations relatives aux ingrédients	
Ingrédients: (en ordre décroissant)	Farine d'**épeautre**, graines de potiron, **épeautre** complet concassé, **seigle** complet concassé, **gluten de blé**, levain d'**épeautre** complet déshydraté (farine complète d'**épeautre**, starter de culture), graines de tournesol, farine d'**épeautre** malté, graines de Chia (Salvia hispanica), graines de lin, sel iodé, farine de **seigle** malté, psyllium, huile de colza, extrait de malt (malt d'**orge**, eau), fibres de betterave, issues de **blé**, agent de traitement de la farine acide ascorbique, enzymes

Données analytiques			
Valeur pH (10 g/200 ml)	5,0 -	6,1	
Acidité	6,5 -	7,9	
Densité apparente	682 -	833	g/l
Eau	8,8 -	11,9	%
Cendres (500 °C)	2,6 -	3,9	%
Protéines (N x 6,25)	14,6 -	21,8	%
Amidon	41,4 -	56,0	%
Matières grasses	8,7 -	10,7	%
Fibres alimentaires	6,0 -	8,1	%

Information nutritionnelle		
100 g contiennent:		
Énergie	1.598 kJ	380 kcal
Matières grasses	9,7 g	
dont		
acides gras saturés	1,8 g	
Glucides	51,3 g	
dont		
sucres	1,7 g	
Fibres alimentaires	7,0 g	
Protéines	18,2 g	
Sel	1,7 g	

L'indication des substances nutritives et de la valeur énergétique se base sur les règlements en vigueur dans la CE en tenant en particulier compte du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

Nous certifions que selon les règlements 1829/2003, 1830/2003 de la CE nos produits n'exigent pas de déclaration OGM.

La société IREKS produit conformément aux règles de HACCP et est certifiée selon ISO 9001:2015.

Informations relatives aux allergènes

Liste des ingrédients pouvant causer des réactions d'intolérance de type allergique et autres selon l'annexe II du règlement concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires (UE) n° 1169/2011.

+	**Céréales contenant du gluten et produits à base de ces céréales**
	+ **Blé**
	+ **Épeautre**
	° Blé Khorasan
	° Amidonnier
	+ **Seigle**
	+ **Orge**
	° Avoine
-	Crustacés et produits à base de crustacés
°	Oeufs et produits à base d'oeufs
-	Poissons et produits à base de poissons
-	Arachides et produits à base d'arachides
°	Soja et produits à base de soja (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 50 ppm)
°	Lait et produits à base de lait (y compris le lactose)
-	Fruits à coque et produits à base de ces fruits
	- Amandes
	- Noisettes
	- Noix
	- Noix de cajou
	- Noix de pécan
	- Noix du Brésil
	- Pistaches
	- Noix de Macadamia
-	Céleri et produits à base de céleri
°	Moutarde et produits à base de moutarde (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 10 ppm)
-	Graines de sésame et produits à base de graines de sésame (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 5 ppm)
-	Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10 mg/kg
°	Lupin et produits à base de lupin (valeur limite interne relative à la déclaration des traces 10 ppm)
-	Mollusques et produits à base de mollusques

\+ contenu(e)s selon recette
\- non contenu(e)s selon recette
° des traces ne sont pas à exclure
Les indications sur les valeurs limites internes se réfèrent respectivement à la denrée alimentaire allergène, et ne pas à la teneur en protéines de cette dernière.